

Tunis le 8 Mai 2023,

Journée nationale contre la torture : La torture est un crime imprescriptible !

Chaque année, le 8 mai, notre pays commémore la Journée Nationale contre la Torture, qui a été déclarée par le mouvement des droits de l'homme et diverses composantes de la société civile à la suite du martyre du combattant de la liberté Nabil Barkati, sous la torture, en 1987 au poste de police de la ville de Gaafour.

Malgré la reconnaissance officielle du 8 mai comme journée nationale contre la torture, la société civile continue d'appeler l'État tunisien à l'approuver d'une manière effective en honneur de toutes les victimes de la torture et comme affirmation de l'engagement de l'État pour mettre fin aux pratiques de violations flagrantes des droits humains.

Aujourd'hui, 36 ans se sont écoulés depuis le martyre de Nabil Barkati, et cette affaire n'a toujours pas bougé dans une absence totale de vérité et une perturbation délibérée du travail des chambres spécialisées de la justice transitionnelle, malgré le passage de cinq ans depuis le début de ses premières sessions. Ceci est accompagné par la continuation des violations flagrantes des droits de l'homme et de l'élargissement de la liste des victimes de torture pour inclure de nouveaux noms tels que Omar Laabidi, Walid Denguir et Malek Selimi et bien d'autres noms...

08 mai 2023, la liste des victimes continue de s'allonger pour inclure de larges segments de la société tunisienne à savoir les personnes issues des quartiers populaires/groupes marginalisés et divers acteurs des affaires publiques, à la lumière du phénomène persistant de l'impunité, jusqu'à ce qu'il s'apparente davantage à une politique systématique.

A cette occasion, les organisations ci-dessous commémorent la Journée Nationale contre la torture en organisant un nombre d'événements aux niveaux national et régional :

- Invite tous les journalistes à couvrir la conférence de presse qui se tiendra le mercredi 10 mai à 10h du matin au siège du SNJT, afin d'éclairer l'opinion publique sur la réalité de la torture en Tunisie ;
- Appelle à l'insertion au journal officiel de la République Tunisienne du 8 mai comme Journée Nationale contre la Torture au sein de la liste des fêtes nationales, et nous insistons sur la nécessité de la consacrer pratiquement par tous les organismes et institutions publics pour assurer une éducation de masse et une sensibilisation populaire afin que le fléau de la torture soit éradiqué de notre pays ;
- Invite les différents acteurs à assister à l'audition du martyr Nabil Barkati devant la chambre spécialisée en justice transitionnelle au tribunal de Première Instance de Kef le vendredi 12 mai 2023.

Organisations signataires :

1. Organisation du Martyr de la Liberté Nabil Barkati: Mémoire et Fidélité
2. Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme
3. Instance Nationale pour la prévention de la torture
4. Organisation Contre la Torture en Tunisie
5. Coalition Tunisienne Contre la Peine de Mort

6. Coalition Tunisienne pour la justice transitionnelle
7. Organisation Mondiale Contre la Torture
8. Avocats Sans Frontières
9. Association pour la promotion du droit à la différence
10. Association Karama pour les droits et les libertés
11. Réseau tunisien pour la justice transitionnelle
12. Association Jousour pour le développement à Medenine
13. Association tunisienne de défense des libertés individuelles
14. Le Groupe Tawhida Ben Cheikh
15. Al Bawsala
16. Le Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme
17. Association Ensemble
18. Legal Agenda
19. L'initiative Mawjoudin pour l'égalité
20. International Alert
21. EuroMed droits
22. Association Awledna
23. Asswat Nisaa